

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 966**19 septembre 2003****SOMMAIRE**

Agripina S.A. Holding, Luxembourg	46322	S.A., Luxembourg	46337
Air Cargo Trading S.A., Bertrange	46338	Debelux Audit S.A., Luxembourg	46334
Alcaid S.A., Luxembourg	46365	Dumong, S.à r.l., Ettelbruck	46330
American Holding S.A., Luxembourg	46367	Eagle 2000 S.A., Luxembourg	46362
Antic Floors, S.à r.l., Luxembourg	46357	Elvas S.A., Luxembourg	46325
Astral International Holding S.A., Luxembourg ..	46356	Euro American S.A., Luxembourg	46330
Astral International Holding S.A., Luxembourg ..	46358	Euro-Suisse Audit (Luxembourg) S.A., Luxem-	46333
Athenum International S.A.H., Luxembourg	46331	bourg	46333
Atis Real A.P.M. Luxembourg S.A., Senninger-		Eurodev Holding Corporation S.A., Luxembourg ..	46331
berg	46359	Euronav Luxembourg S.A., Luxembourg	46352
Atis Real A.P.M. Luxembourg S.A., Senninger-		Européenne de Courtage (Luxembourg) S.A., Lu-	46356
berg	46360	xembourg	46356
Atlantic Invest S.A., Luxembourg	46357	Facara S.A.H., Luxembourg	46331
Averna International S.A., Luxembourg	46338	Fastnet Europe S.A., Luxembourg	46328
Beaumer S.A., Luxembourg	46356	(The) Fastnet House S.A., Luxembourg	46353
Becolux S.A., Born	46329	Fineurolux Investment S.A., Luxembourg	46358
Benid S.A.	46367	FJC Immobilière S.A., Luxembourg	46331
Bondinvest Holding S.A., Luxembourg	46355	Foncière Colbert Orco Développement S.A., Lu-	46330
Britax Luxembourg Financial Services, S.à r.l., Lu-		xembourg	46330
xembourg	46335	Fondation Kannerschlass	46332
Britax Luxembourg Financial Services, S.à r.l., Lu-		Forum A.I. S.A., Luxembourg	46368
xembourg	46335	Forum A.I. S.A., Luxembourg	46368
Britax Luxembourg International Services, S.à r.l.,		Forum A.I. S.A., Luxembourg	46368
Luxembourg	46334	Forum A.I. S.A., Luxembourg	46368
Britax Luxembourg International Services, S.à r.l.,		Franship Offshore S.A., Luxembourg	46355
Luxembourg	46334	Fridge Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxem-	46365
Britax Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	46336	bourg	46365
Business Consult S.A., Rombach-Martelange	46328	Garage Muller Locations, S.à r.l., Luxembourg ..	46338
Cargoland International S.A., Bertrange	46336	GCPO Invest S.A., Luxembourg	46340
Carthesio Holding S.A., Luxembourg	46324	Geo Holding S.A., Luxembourg	46338
Carthesio Holding S.A., Luxembourg	46324	Grunwald S.A., Luxembourg	46342
Carthesio Holding S.A., Luxembourg	46324	Halifax S.A., Luxembourg	46355
Cencan S.A., Luxembourg	46366	Heckett MultiServ S.A., Differdange	46330
Cencan S.A., Luxembourg	46366	Hesperkutsch, S.à r.l., Luxembourg	46332
CL International S.A., Luxembourg	46344	Isselba Finanz International AG, Luxembourg ..	46367
Co.Mo.I. Group S.A., Luxembourg	46335	Isselba Finanz International AG, Luxembourg ..	46367
Computer Supplies S.A., Rombach-Martelange ..	46328	Italcogim Financière Internationale S.A., Luxem-	46362
Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg		bourg	46362
S.A., Luxembourg	46336	Jackson Hole International Holding S.A., Luxem-	46364
Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg		bourg	46364

K4Com S.A.H., Luxembourg	46364	Settebello, S.à r.l., Echternach	46327
K4Com S.A.H., Luxembourg	46364	Shoe Global S.A., Luxembourg-Kirchberg	46326
LMR Investments, S.à r.l., Luxembourg	46326	Société de Participations François Muller, S.à r.l., Luxembourg	46337
LMR Investments, S.à r.l., Luxembourg	46326	Socoal Holding S.A., Luxembourg	46361
Locatrans, S.à r.l., Bettembourg	46358	Sotrasi, S.à r.l., Luxembourg	46333
Lorber S.A., Remich	46357	Spectra Products AG, Buschdorf	46333
Luxequip Holding S.A., Differdange	46331	Swisslog Luxembourg S.A., Mamer	46366
Mareug S.A., Luxembourg	46339	Sypal GIE, Luxembourg	46323
Mareug S.A., Luxembourg	46339	Sypal GIE, Luxembourg	46323
Mazars Consulting S.A., Luxembourg	46333	Sypal GIE, Luxembourg	46323
Mazars S.A., Luxembourg	46333	Sypal GIE, Luxembourg	46323
Meba S.A., Luxembourg	46357	Sypal GIE, Luxembourg	46323
Noam, S.à r.l., Luxembourg	46343	Sypal GIE, Luxembourg	46323
Nobilis Distribution S.A., Luxembourg	46345	Sypal GIE, Luxembourg	46323
North European Investment Properties S.A., Luxembourg	46363	Sypal GIE, Luxembourg	46324
North European Investment Properties S.A., Luxembourg	46363	Sypal GIE, Luxembourg	46324
North European Investment Properties S.A., Luxembourg	46363	Sypal GIE, Luxembourg	46324
North European Investment Properties S.A., Luxembourg	46363	Sypal GIE, Luxembourg	46324
North European Investment Properties S.A., Luxembourg	46363	Taurus International S.A., Luxembourg	46325
North European Investment Properties S.A., Luxembourg	46363	Taurus International S.A., Luxembourg	46325
North European Investment Properties S.A., Luxembourg	46363	Taurus International S.A., Luxembourg	46325
North European Investment Properties S.A., Luxembourg	46363	TST Le Banville, S.à r.l., Luxembourg	46347
PanEuropean Oil and Industrial Holdings S.A., Luxembourg	46356	Tulimaa, S.à r.l., Gralingen	46327
Partinvest S.A., Luxembourg	46338	Valora S.A., Luxembourg	46363
Petit Bateau Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	46329	Vanderplanck Lux S.A., Rombach-Martelange	46329
Pierre Eippers, S.à r.l., Echternach	46329	Varfin Investissements S.A., Luxembourg	46322
Pitt's Shop, S.à r.l., Echternach	46327	Weigand Holding S.A., Luxembourg	46353
Platinum Asset Management S.A., Bertrange	46336	Weigand Holding S.A., Luxembourg	46354
Progimmo S.A., Luxembourg	46353	Westhoeck Holding S.A., Luxembourg	46327
RMF Umbrella Sicav, Luxembourg	46329	Westhoeck Holding S.A., Luxembourg	46337
Security Company S.A., Rombach-Martelange	46328	Yama Holding S.A., Mamer	46328
		(The) Yellow Café, S.à r.l., Ettelbruck	46330

AGRIPINA S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.763.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

FIDUPAR

Signatures

(051117.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

VARFIN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 54.596.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 juin 2003

- la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du registre de commerce à Luxembourg sous le n° B 61.417 et ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3 Place Dargent est nommée nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de HIFIN S.A., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour VARFIN INVESTISSEMENTS S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051217.3/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050822.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050824.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050825.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050827.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04388, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050828.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050830.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050831.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050832.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SYPAL GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-2983 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg C 5.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Signature.

(050834.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

CARTHESIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.046.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050982.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CARTHESIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.046.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04299, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050984.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CARTHESIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 74.046.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050985.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

TAURUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 53.603.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

D.A.L. Bennett

Director

(050901.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

TAURUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 53.603.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03670 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

D.A.L. Bennett

Director

(050903.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

TAURUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 53.603.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

D.A.L. Bennett

Director

(050905.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ELVAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.403.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 6 août 2003, que:

- les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes ont été approuvés,
- le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2001, lesquels ont été rectifiés, ont été approuvés, cet exercice se clôture avec une perte de 6.991,13 EUR, laquelle est reportée à l'exercice 2002,
- le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés, cet exercice se clôture avec une perte de 8.998,16 EUR, laquelle est reportée à l'exercice 2003,
- les démissions de Maître Victor Elvinger, de Maître Catherine Dessoy et de Maître Serge Marx comme administrateurs ont été acceptées,
- décharge a été donnée aux trois administrateurs pour l'exercice de leur mandat,
- ont été élus aux fonctions de nouveaux administrateurs pour un terme expirant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008:
 - Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
 - Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
 - Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté,
- la démission de la société CORAL MANAGEMENT COMPANY LIMITED ayant son siège social aux Iles Vierges Britanniques comme commissaire aux comptes a été acceptée,
- décharge a été donnée au commissaire aux comptes pour l'exercice de son mandat,

- a été nommé aux fonctions de nouveau commissaire aux comptes Monsieur Vincent Thill, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté en remplacement de l'ancien commissaire aux comptes pour un terme expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2008,

- le siège social de la société de L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II a été transféré à L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02604. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050889.3/304/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

LMR INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.

R. C. Luxembourg B 72.386.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

N. C. Whipp.

(050890.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

LMR INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1542 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.

R. C. Luxembourg B 72.386.

*Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique
pour l'approbation des comptes au 31 décembre 2002*

Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2002;

- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002 comme suit:

- Résultats reportés des exercices antérieurs	- 9.656 EUR
- Résultat de l'exercice	- 540 EUR
Solde à reporter.	- 10.196 EUR

- de donner décharge aux gérants:

– Mme Nancy Whipp,

– M. Henry Reichmann,

– M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 21 août 2003.

Pour HQR INVESTMENTS INC.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050891.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

SHOE GLOBAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 70.261.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(050911.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

PITT'S SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 32, rue de la Gare.

R. C. Diekirch B 1.146.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 août 2003.

Pour le gérant

BUREAU COMPTABLE SIMONE TIBOLT, S.à r.l.

Signature

(902114.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

SETTEBELLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6450 Echternach, 7, route de Luxembourg.

R. C. Diekirch B 6.323.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 août 2003.

Pour le gérant

BUREAU COMPTABLE SIMONE TIBOLT, S.à r.l.

Signature

(902115.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 août 2003.

TULIMAA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9375 Gralingen, 33B, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 92.008.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 26 août 2003, réf. DSO-AH00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Gralingen, le 27 août 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(902117.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

WESTHOECK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 57.991.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Résultats de l'exercice	95.732.082,- ITL
-------------------------------	------------------

Affectation à la réserve légale.....	- 4.786.604,- ITL
--------------------------------------	-------------------

Résultat à reporter	90.945.478,- ITL
---------------------------	------------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

Au lieu de

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, 14 février 2003, sous les références:

- LSO-AB01630

- B 57.991 No L030002090.4

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2003.

(050988.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SECURITY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.
R. C. Diekirch B 6.154.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 août 2003, réf. DSO-AH00049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902118.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

BUSINESS CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7/1, rue des Tilleuls.
R. C. Diekirch B 4.449.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 août 2003, réf. DSO-AH00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902119.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

COMPUTER SUPPLIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7-1, rue des Tilleuls.
R. C. Diekirch B 6.658.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 août 2003, réf. DSO-AH00050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902120.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

YAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 86.613.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

S. Delonnoy.

(050928.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FASTNET EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 73.066.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 avril 2003

En date du 24 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

D'accepter la démission de Messieurs Jean-Philippe Bailly et Olivier de Saeger à la date du 7 mars 2003.

De ratifier la cooptation en date du 7 mars 2003 de Messieurs Robert Scharfe et Jacques Bofferding, en tant qu'administrateurs, en remplacement de Messieurs Bailly et de Saeger, démissionnaires.

De reconduire les mandats d'administrateurs de Messieurs François Arzac, Jacques Bofferding, Jean-Michel Cornudet, Paul-Henri de la Porte du Theil, Guillaume Fromont, Antoine Gilson de Rouvieux et Michel le Masson et Robert Scharfe jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire (en 2004).

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050993.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

VANDERPLANCK LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.
R. C. Diekirch B 6.168.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 22 août 2003, réf. DSO-AH00052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 août 2003.

Signature.

(902121.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

PIERRE EIPPERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6480 Echternach, 42, Val des Roses.
H. R. Diekirch B 5.011.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Signature.

(902122.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

BECOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6660 Born, 1, Schlasstrooss.
R. C. Diekirch B 93.323.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Signature.

(902123.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

RMF UMBRELLA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.150.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2003.

Pour RMF UMBRELLA SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(050930.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

PETIT BATEAU LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 83.226.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée suivant acte reçu par M^e Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 19 juillet 2001, publié au Mémorial C n° 79 du 16 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Pour PETIT BATEAU LUXEMBOURG, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(050939.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

DUMONG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Ettelbruck.

R. C. Diekirch B 5.446.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 août 2003, réf. LSO-AH04495, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(902124.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

THE YELLOW CAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 96, Grand-rue.

R. C. Diekirch B 6.117.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 6 août 2003, réf. DSO-AH00010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 8 août 2003.

Pour la FIDUCIAIRE DMD

Signature

(902125.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 août 2003.

HECKETT MultiServ S.A., Société Anonyme.

Capital social: 3.022.069,96 EUR.

Siège social: Differdange.

R. C. Luxembourg B 29.281.

—
Les bilans au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01771-01773-01775, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 12 août 2003.

J. Sebaibi

Accounting superintendent

(050943.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

EURO AMERICAN, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 70.592.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050945.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FONCIERE COLBERT ORCO DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 82.185.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(050946.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

LUXEQUIP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: 2.411.582,58 EUR.

Siège social: Differdange.
R. C. Luxembourg B 29.280.

—
Les bilans au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01776-01780-01784, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 12 août 2003.

J. Sebaibi

Accounting superintendent

(050948.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ATHENUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.014.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue anticipativement le 5 mai 2003

La cooptation de la société LOUV, S.à r.l. Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Certifié sincère et conforme

ATHENUM INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050951.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2003.

EURODEV HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 29.221.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

E. Schlessler.

(050956.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FACARA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.839.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02744, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Signature.

(050960.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FJC IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 59.341.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 22 août 2003, réf. LSO-AH04276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Signature.

(050972.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FONDATION KANNERSCHLASS, Etablissement d'utilité publique.**BILAN AU 31 DECEMBRE 2002**

	Val. brute	Corr. valeur	31.12.2002	31.12.2001
A. Actif Immobilisé.				
1. Immobilisations incorporelles				
2. Immobilisations corporelles	389.333,85	345.902,79	43.431,06	41.290,32
Total (A)	389.333,85	345.902,79	43.431,06	41.290,32
B. Actif circulant				
1. Créances				
- Echéance inférieure à un an	218.374,32	9.055,15	209.319,17	259.419,14
- Echéance supérieure à un an				
2. Valeurs mobilières				
3. Avoirs en banque, avoirs en compte	850.900,99		850.900,99	827.131,23
Total (B).	1.069.275,31	9.055,15	1.060.220,16	1.086.550,37
C. Comptes de régularisation	12.950,43		12.950,43	14.466,22
D. Déficit de l'exercice.			-,-	-,-
Total (A+B+C+D).			1.116.601,65	1.142.306,91
			31.12.2002	31.12.2001
A. Situation nette				
1. Apport initial			131.383,57	131.383,57
2. Excédent (+) déficit (-) au 1 ^{er} janvier			312.595,05	277.314,74
Total (A)			443.978,62	408.698,31
B. Prov. pour risques & charges			-,-	-,-
C. Dettes				
- Echéance inférieure à un an			533.141,26	697.509,97
- Echéance supérieure à un an				
Total (C)			533.141,26	697.509,97
D. Comptes de régularisation			254,85	818,32
E. Excédent de l'exercice			119.226,92	35.280,31
Total (A+B+C+D+E).			1.116.601,65	1.142.306,91

C. Kmiotek

Président de la FONDATION KANNERSCHLASS

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2003, réf. LSO-AH00754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(050962.2//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

HESPERKUTSCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 41, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 78.579.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juillet 2003

Les associés de la société à responsabilité limitée HESPERKUTSCH, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social le 7 juillet 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- la démission de Monsieur Pasquale Corcelli, entrepreneur, demeurant à L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois, de son poste de gérant de la société est acceptée,
- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat,
- est nommée gérante de la société en remplacement du gérant démissionnaire, Madame Isabelle Lemoine, commerçante, demeurant à L-5367 Schuttrange, 39, rue Principale,
- la société est désormais engagée en toutes circonstances par la seule signature individuelle de la gérante susvisée.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051107.3/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 28.027.

—
Le bilan au 31 août 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03789, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(050963.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

MAZARS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 56.248.

—
Le bilan au 31 août 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03816, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

MAZARS S.A.

Signature

(050965.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

MAZARS CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 70.754.

—
Le bilan au 31 août 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03813, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

MAZARS CONSULTING S.A.

Signature

(050967.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SPECTRA PRODUCTS AG, Société Anonyme.

Siège social: L-7418 Buschdorf.
R. C. Luxembourg B 57.136.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 22 août 2003, réf. LSO-AH04336, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

(050974.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SOTRASI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2724 Luxembourg, 3, rue Wenceslas.
R. C. Luxembourg B 41.717.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 22 août 2003, réf. LSO-AH04279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Signature.

(050977.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BRITAX LUXEMBOURG INTERNATIONAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.023.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 juillet 2002

L'associé unique:

- décide de révoquer Monsieur Mark Ellsmore en tant que gérant de la Société avec effet au 19 juillet 2002 et de lui donner pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat;
- décide de nommer Monsieur Doug Robertson, directeur financier, demeurant à Blackmore Grange, Blackmore End, Worcs WR 8 0 EE, Grande-Bretagne, en tant que nouveau gérant de la Société pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de la Société au 15 mars 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050979.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BRITAX LUXEMBOURG INTERNATIONAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.023.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 24 mars 2003

L'associé unique:

- approuve le bilan et le compte des profits et pertes de la Société modifiés et établis par les gérants pour l'exercice social clôturé au 15 mars 2002 et le bilan et le compte des profits et des pertes de la Société établis par les gérants pour l'exercice social clôturé au 11 septembre 2002;
- décide de donner décharge aux gérants pour les exercices clôturés au 15 mars 2002 et au 11 septembre 2002;
- accepte la démission de Monsieur Wally Czernarowski en tant que gérant de la Société avec effet au 31 décembre 2002;
- décide de renouveler le mandat des gérants, à savoir:
 - Monsieur Guy Harles;
 - Monsieur Willy Grözinger;
 - Monsieur Doug Robertson; et
 - Monsieur Steven P. Rasche

pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de la Société au 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050976.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

DEBELUX AUDIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 37.592.

—
Le bilan au 31 août 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 août 2003, réf. LSO-AH03811, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

DEBELUX AUDIT S.A.

Signature

(050970.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BRITAX LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.022.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 19 juillet 2002

L'associé unique:

- décide de révoquer Monsieur Mark Ellsmore en tant que gérant de la Société avec effet au 19 juillet 2002 et de lui donner pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat;
- décide de nommer Monsieur Doug Robertson, directeur financier, demeurant à Blackmore Grange, Blackmore End, Worcs WR 8 0 EE, Grande-Bretagne, en tant que nouveau gérant de la Société pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de la Société au 15 mars 202.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050983.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BRITAX LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 82.022.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 24 mars 2003

L'associé unique:

- approuve le bilan modifié et le compte de profits et pertes de la Société établis par les gérants pour l'exercice social clôturé au 15 mars 2002 et le bilan et le compte des profits et des pertes de la Société établis par les gérants pour l'exercice social clôturé au 11 septembre 2002;
- décide de donner décharge aux gérants pour les exercices clôturés au 15 mars 2002 et au 11 septembre 2002;
- accepte la démission de Monsieur Wally Czernarowski en tant que gérant de la Société avec effet au 31 décembre 2002;

- décide de renouveler le mandat des gérants, à savoir:

- Monsieur Guy Harles;
- Monsieur Willy Grözinger;
- Monsieur Doug Robertson; et
- Monsieur Steven P. Rasche

pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires sur les comptes de la Société au 11 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050981.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CO.MO.I. GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.191.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(050975.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CARGOLAND INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 85, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 70.313.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré le 22 août 2003, réf. LSO-AH04284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(050978.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

PLATINUM ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 85, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 67.688.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré le 22 août 2003, réf. LSO-AH04285 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(050980.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BRITAX LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 75.400.

Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 24 mars 2003

L'associé unique:

- approuve le bilan et le compte de profits et pertes de la Société modifiés et établis par les gérants pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2000 ainsi que pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2001;
- décide de donner décharge aux gérants pour les exercices clôturés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001;
- accepte la démission de Monsieur Wally Czernarowski en tant que gérant de la Société avec effet au 31 décembre 2002;

- décide de renouveler le mandat des gérants, à savoir:

- Monsieur Guy Harles;
- Monsieur Willy Grözinger;
- Monsieur Doug Robertson; et
- Monsieur Steven P. Rasche

pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires sur les comptes de la Société au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03082. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050986.3/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 91.985.

Monsieur le Préposé est prié de procéder à l'inscription du nouveau recueil des signatures de notre banque auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Ces nouveaux pouvoirs de signatures sont effectifs à compter du 1^{er} juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050989.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

WESTHOECK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 57.991.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Résultats de l'exercice	135.921.102,- ITL
Résultats reportés	- 105.477.662,- ITL
Résultats disponibles	30.443.440,- ITL
Affectation à la réserve légale	- 1.522.172,- ITL
Résultat à reporter	28.921.268,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

Au lieu de:

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, sous les références:

- LSO-AB01638

- B 57.991 No L030002088.4

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2003.

Signature.

(050987.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FRANÇOIS MULLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 19.463.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(050990.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CREDIT AGRICOLE INVESTOR SERVICES BANK LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 91.985.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration du 28 février 2003

1. Le Conseil d'Administration appelle:

- Monsieur François Arzac aux fonctions de Président du Conseil

et

- Monsieur Ariberto Fassati aux fonctions de Vice-Président du Conseil.

2. Le Conseil d'administration nomme Monsieur Guillaume Fromont administrateur-délégué et lui confère les pouvoirs les plus étendus en ce qui concerne la gestion journalière et la représentation de la société en ce compris le pouvoir de subdélégation.

3. Le Conseil définit comme suit les règles de signature au sein de la banque:

- 2 signatures A conjointes peuvent engager la banque sans limitation de montant

- 1 signature A et 1 signature B conjointes peuvent engager la banque jusqu'à un montant de EUR 1.000.000,-

- 2 signatures B conjointes peuvent engager la banque jusqu'à un montant de EUR 400.000,-

- 1 signature B et 1 signature C conjointes peuvent engager la banque jusqu'à un montant de EUR 125.000,-

- 2 signatures C conjointes peuvent engager la banque jusqu'à un montant de EUR 25.000,-

4. Le Conseil nomme PricewaterhouseCoopers comme réviseur pour l'exercice 2003.

Pour extrait conforme

J.-J. Bensoussan

Secrétaire Général

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07422. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050998.3/1024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

AIR CARGO TRADING, Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 85, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 67.692.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(050991.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

GARAGE MULLER LOCATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.620.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2003.

Signature.

(050992.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

PARTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 44.189.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 2003

En date du 1^{er} mars 2003, l'Assemblée Générale a décidé:

D'accepter la démission de Messieurs Jean Bintner, Norbert Schmitz et Norbert Werner à compter du 28 février 2003.

D'appeler Madame Anne Besné, Messieurs Jean-Jacques Bensoussan et Philippe Durand à la fonction d'administrateur pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AD02326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050994.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

GEO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 38.658.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, réf. LSO-AH03218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051000.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

AVERNA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.928.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(050999.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

MAREUG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 67.956.

L'an deux mille trois, le treize août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme MAREUG S.A., avec siège social à L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 67.956, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, alors de résidence à Sanem, en date du 14 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 200 du 24 mars 1999 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte sous seing privé du 10 octobre 2001, relatif à la conversion en euro, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 29 du 11 janvier 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Lutgard Laget, réviseur d'entreprises, demeurant Hamme (Belgique).

Madame la Présidente désigne comme secrétaire et scrutateur Mademoiselle Francine Moniot, employée privée, demeurant à Ugny (France).

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant, par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société de L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester à L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester à L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

Deuxième résolution

Suite à la décision précédemment prise, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui conférer la teneur suivante.

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé. L. Laget, F. Moniot, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 août 2003, vol. 467, fol. 9, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Gloden.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 août 2003.

A. Lentz.

(051091.3/221/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

MAREUG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 67.956.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 août 2003.

A. Lentz.

(051092.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

GCPO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 95.299.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit août.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Maître François Brouxel, avocat, né le 16 septembre 1966, à Metz (France), demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;

2) Maître Georges Gudenburg, avocat, né le 25 novembre 1964, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse,

représenté par Maître François Brouxel, prénommé,

agissant en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 13 août 2003.

Cette procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Lesquels comparants, ès qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'ils forment entre eux:

Art. 1^{er}. Durée - Siège social. Il est constitué par la présente entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront devenir propriétaires d'actions par après, une société sous la forme d'une société anonyme portant la dénomination de GCPO INVEST S.A.

La société est constituée pour une durée illimitée.

Le siège social de la société est établi à Luxembourg-Ville. Le siège social de la société peut être transféré au sein de la commune de Luxembourg-Ville par simple décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. Objet. La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou par toute autre manière, d'actions, d'obligations et tous autres titres de quelque nature, et la propriété, l'administration, le développement et la surveillance de son portefeuille.

D'une manière générale, la société est autorisée à prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et exécuter toute opération qui pourrait être dans l'intérêt de l'accomplissement de son objet social.

Art. 3. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros) représenté par 500 (cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 70,- (soixante-dix euros) par action, intégralement libérées.

La société est autorisée, dans les termes et conditions de la loi, à racheter ses propres actions.

Art. 4. Actions. Les actions de la société peuvent être sous forme nominative ou sous forme d'actions au porteur ou partiellement dans l'une de ces formes au choix des actionnaires.

La société reconnaît une seule personne par action; si une action est détenue par plus d'une personne, la société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action aussi longtemps qu'une personne n'a été désignée comme étant le seul propriétaire dans les relations avec la société.

Art. 5. Assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires de la société représente l'entière des actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la société.

Art. 6. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle de la société sera tenue à Luxembourg au siège social de la société, ou à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg comme il sera indiqué dans la convocation, le premier mercredi du mois d'avril à 14.00 heures et pour la première fois en deux mille quatre.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale aura lieu le prochain jour ouvrable.

Sauf stipulation contraire contenue dans la loi, les décisions de l'assemblée générale dûment convoquée seront prises à la simple majorité des présents et votants.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés l'assemblée générale peut être tenue sans convocation ou publication préalable si l'assemblée constate qu'elle a bien été informée de l'ordre du jour de l'assemblée.

Art. 7. Conseil d'administration. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les membres du conseil d'administration seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne peut pas dépasser six années et ils continueront d'être en exercice jusqu'à ce que des successeurs aient été élus.

Art. 8. Réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. Le conseil d'administration peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation.

Tout administrateur peut désigner un autre administrateur comme mandataire qui agira à sa place à toute réunion du conseil d'administration. Cette procuration peut être écrite par télégramme, télex ou téléfax.

Le conseil d'administration peut délibérer et prendre valablement des décisions à la condition qu'au moins la majorité des administrateurs soit présente ou représentée à la réunion. Les décisions seront à prendre à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Des décisions prises par écrit approuvées et signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que des décisions votées lors d'une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Pouvoirs du conseil d'administration. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition qui sont dans l'intérêt de la société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la société et la représentation de la société pour ses affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout membre du conseil d'administration aux conditions et avec les pouvoirs à fixer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également conférer tous pouvoirs et tout mandat spécial à toute personne qui n'a pas besoin d'être administrateur, engager ou révoquer tous mandataires et employés et fixer leur rémunération.

Art. 10. Pouvoir de représentation des administrateurs. La société sera engagée par la signature d'un seul administrateur ou par la signature individuelle de toute personne à qui un pareil pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration.

Art. 11. Commissaires aux comptes. Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui peuvent être actionnaires ou non. L'assemblée générale des actionnaires procédera à la nomination des commissaires, déterminera leur nombre, leur rémunération et la période pour laquelle ils sont nommés, période qui ne peut pas excéder six années.

Art. 12. Exercice social. L'année sociale de la société commence le premier janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre avec l'exception que la première année sociale commencera le jour de la constitution pour se terminer le 31 décembre 2003.

Art. 13. Affectation des résultats. Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera l'affectation du profit annuel net.

Dans l'hypothèse où des actions sont partiellement libérées, les dividendes seront payés au prorata du montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués sur décision du conseil d'administration en observant les termes et conditions de la loi.

Art. 14. Dissolution. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

Art. 15. Divers. Tous ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en concordance avec la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrit et ont libéré en espèces les montants ci-après indiqués:

Actionnaire	Capital souscrit (EUR)	Capital libéré (EUR)	Nombre d'actions
- M ^e François Brouxel	17.500,-	17.500,-	250
- M ^e Georges Gudenburg	17.500,-	17.500,-	250
Total	35.000,-	35.000,-	500

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-cinq mille euros (EUR 35.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de EUR mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires

Les comparants préqualifiés représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que l'assemblée a été régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les décisions suivantes.

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et le nombre des commissaires à un.

2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

- Maître Georges Gutenberg, avocat, né le 25 novembre 1964, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse;

- Maître François Brouxel, avocat, né le 16 septembre 1966, à Metz (France), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

- Maître Hélène Jean, avocat, née le 8 novembre 1976, à Remiremont (France), demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

3. A été nommée commissaire aux comptes:

La société AACO, S.à r.l. représentée par Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, établie à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt (R. C. Luxembourg B 88.833).

4. Le siège social de la société est fixé au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

5. Les administrateurs et le commissaire aux comptes sont nommés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en deux mille quatre.

Dont acte, fait à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Brouxel, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, vol. 140S, fol. 25, case 2. – Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 21 août 2003.

T. Metzler.

(051173.3/222/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

GRUNWALD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 68.732.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue à Luxembourg le 19 mai 2003, a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, Administrateur démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2003. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Jean-Philippe Fiorucci en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Sixième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 8 avril 2002 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / A. Belardi

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051050.3/043/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

NOAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2550 Luxembourg, 46, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 95.296.

STATUTS

L'an deux mille trois, le huit août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

A comparu:

Madame Ruth Amouyal, employée privée, épouse de Monsieur Salomon Sebban, demeurant à L-2331 Luxembourg, 20, rue Albert Philippe,

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la vente d'articles de prêt-à-porter et de confection pour hommes, femmes et enfants, articles de mode, de textiles, accessoires, gadgets et jouets.

Elle pourra en outre faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société prend la dénomination de NOAM, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune.

Les cinq cents (500) parts sociales sont souscrites par l'associée unique, Madame Ruth Amouyal, employée privée, demeurant à L-2331 Luxembourg, 20, rue Albert Philippe.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associé reconnaît.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille trois.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (€ 1.000,00).

Décision de l'associée unique

La comparante, représentant la totalité du capital social, a ensuite pris les décisions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un.

2.- Est nommé gérante pour une durée indéterminée:

Madame Ruth Amouyal, prénommée,

La société est engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle de la gérante.

3.- L'adresse de la société est fixée à L-2550 Luxembourg, 46, avenue du X septembre.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Amouyal, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, vol. 140S, fol. 18, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

E. Schlessler.

(051183.3/227/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 87.901.

Il résulte de l'Assemblée Statutaire tenue extraordinairement le 14 juillet 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée prend également acte de la cooptation de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2003. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

CL INTERNATIONAL S.A.

S. Vandì / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051045.3/043/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

NOBILIS DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 95.297.

—
STATUTS

L'an deux mille trois, le huit août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- PIERRE DISTRIBUTION S.A., société anonyme, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

a) Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

b) Monsieur Dan Epps, comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

2.- LUXEMBOURG BUSINESS CONSULTANTS S.A., société anonyme, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

a) Madame Sandra Krings, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

b) Monsieur Raymond Le Lourec, conseil fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

tous deux ici représentés par Monsieur Max Galowich, prénommé,

en vertu de procurations sous seing privé, datées du 7 août 2003,

lesquelles procurations, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdites comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de NOBILIS DISTRIBUTION S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un supermarché.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (EUR 31,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, dont l'administrateur-délégué qui dispose d'un droit de co-signature obligatoire, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination d'un administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille trois.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- PIERRE DISTRIBUTION S.A., prénommée, cinq cents actions	999
2.- LUXEMBOURG BUSINESS CONSULTANTS S.A., prénommée, une action.	1
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Constataion

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Pierre Traska, gérant de société, demeurant à F- 91320 Wissous, 2, rue André Dolimier,
- b) PIERRE FINANCE S.A., société anonyme, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- c) SCI PIERRE EDOUARD FINANCE, société civile immobilière, avec siège social à F-91160 Longjumeau, 4, boulevard Victor Hugo.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

3. Est nommé administrateur-délégué: Monsieur Pierre Traska, prénommé.

4.- Le siège social est établi à L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux représentants des comparantes, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Galowich, D. Epps, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, vol. 140S, fol. 19, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2003.

E. Schlessner.

(051186.3/227/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

TST LE BANVILLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 95.305.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty-third of April.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- TISHMAN SPEYER/TRAVELERS INTERNATIONAL REAL ESTATE VENTURE V, L.P., having its registered office at 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.

- TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, L.L.C., having its registered office at 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.

- STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II having its registered office at Drentestraat 24bg, 1083 HK, Amsterdam, The Netherlands.

- TST NETHERLANDS V GP, L.L.C. having its registered office at 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.

- STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, having its registered office at Drentestraat 24bg, 1083 HK, Amsterdam, The Netherlands,

All are here represented by Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The aforesaid proxies, being initialled ne varietur by the proxyholders and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Name - Corporate Objectives - Registered office - Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. There is hereby established a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 4, 5, 7 and 12 the exceptional rules applying to single member companies.

The Company will exist under the corporate name of TST LE BANVILLE, S.à r.l.

Art. 2. Corporate Objectives. The Company has the following purpose, toward the third parties or companies of the group: the acquisition of pieces of land, buildings, real estate properties or part of real estate properties and real estate rights; the ownership, administration, management, development and exploitation of real estate owned by the Company through lease or otherwise; the acquisition and management of all securities, holding and stakes in all commercial, industrial, financial, stock and bond companies and enterprises and as a general rule all activities related to holding company's activity, without however taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies; and in general, to conduct all commercial, financial movable and real-estate transactions and operations capable of contributing directly or indirectly to the growth of the Company and to the fulfilment of the here above mentioned purposes.

Art. 3. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Capital - Shares

Art. 5. Corporate Capital. The share capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty five Euros) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 12 of the Articles.

Art. 6. Shares. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Management and shareholders

Art. 8. Board of Managers. The Company is managed by a board composed of at least three managers («conseil de gérance»). The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Art. 9. Powers of the Board of Managers. In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two managers.

The board of managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its members or not either shareholders or not.

The board of managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several agent(s).

The board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 10. Meetings and Decisions of the Board of Managers. The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers. The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. A manager may be represented by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall require a simple majority. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 11. Liability of the Managers. The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Shareholders decisions

Art. 12. Shareholders Decisions. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Financial year - Balance sheet

Art. 13. Financial Year. The Company's financial year begins on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

Art. 14. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution Rights. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Winding-Up - Liquidation

Art. 16. Winding-up, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the shareholder(s).

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Applicable law

Art. 17. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2003.

Subscription - Payment

All the 500 shares representing the capital have been subscribed as follows:

TISHMAN SPEYER/TRAVELERS INTERNATIONAL REAL ESTATE VENTURE V, L.P., 298 shares

TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, L.L.C., 33 shares

STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II, 32 shares

TST NETHERLANDS V GP, L.L.C., 69 shares

STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, 68 shares

All the 500 shares have been fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500.- is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand five hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as manager(s) for an undetermined duration:

- Jerry I Speyer, President and Chief Executive Officer, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA

- Robert Speyer, Senior Managing Director and Assistant Secretary, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA

- Burton Lehman, Vice President and Secretary, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA

- Mark Kingston, Managing Director - European General Counsel, residing at 21-24 Millbank, London, SW1P 4QP, United Kingdom,

- Michael Spies, Senior Managing Director - Head of Europe, residing at 21-24 Millbank, London, SW1P 4QP, United Kingdom,

- Paul Galiano, Vice President, and Treasurer, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA

- Gary Roth, Vice President and Assistant Treasurer, residing at 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA

- TMF CORPORATE SERVICES S.A., having its registered office at 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

In accordance with article 9 of the articles of association, the Company shall be bound by the joint signature of any two managers.

2) The Company shall have its registered office at 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- TISHMAN SPEYER/TRAVELERS INTERNATIONAL REAL ESTATE VENTURE V, L.P., ayant son siège social à 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.

- TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, L.L.C., ayant son siège social à 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.

- STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II, ayant son siège social à Drentestraat 24bg, 1083 HK, Amsterdam, The Netherlands.

- TST NETHERLANDS V GP, L.L.C., ayant son siège social à 520 Madison Avenue, New York, NY 10022, USA.

- STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, ayant son siège social à Drentestraat 24bg, 1083 HK, Amsterdam, The Netherlands.

Tous sont ici représentés par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Les comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1. Forme et Dénomination Sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 4, 5, 7 et 12, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

La Société a comme dénomination TST LE BANVILLE, S.à r.l.

Art. 2. Objet Social. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères; l'acquisition de tous titres, droits et actifs par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et mise en valeur; l'octroi aux entreprises dans lesquelles elle a un intérêt, de tous concours, prêts, avances ou garanties, y compris les produits des prêts et/ou émission des titres de dettes à ces filiales, ou à toute autre société. Elle peut également donner des garanties et sûretés en faveur des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales ou de toute autre société. La Société peut également donner en gage, transférer, hypothéquer tous ou certains de ses avoirs, et accomplir toute opération se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans bénéficier toutefois du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La Société peut également faire toute opération commerciale, technique et financière, si elles sont à même de promouvoir l'objet social tel que décrit au présent article.

Art. 3. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Le siège social peut être déplacé à l'intérieur de la commune par décision du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 4. Durée de la Société. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Capital - parts sociales

Art. 5. Capital Social. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 12 des présents Statuts.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Cession de parts sociales. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Gérance

Art. 8. Conseil de Gérance. La Société est gérée par un conseil de gérance, composé d'au moins trois gérants. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance. Dans les rapports avec les tiers, le conseil de gérance a tous pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Le conseil de gérance a le droit de donner des procurations spéciales pour des matières déterminées à un ou plusieurs mandataires choisis parmi ses membres ou non, associés ou non.

Le conseil de gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs agents. Le conseil de gérance déterminera les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

Art. 10. Réunions et décisions du Conseil de Gérance. Le conseil de gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, sa place sera remplacée par une élection parmi les gérants présents lors de la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le président, le secrétaire ou par deux gérants. Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants sont présents ou représentés. Un gérant peut donner procuration à un autre gérant pour le représenter à la réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée par une majorité simple des gérants présents ou représentés. En cas de partage de voix, la voix du président sera prépondérante.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée.

Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les gérants.

Art. 11. Responsabilité des Gérants. Les membres du conseil de gérance ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Décisions des associés

Art. 12. Décisions des Associés. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 13. Exercice Social. L'exercice social commence chaque année le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 14. Résultats Sociaux. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Répartition des Bénéfices. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision des associé(s).

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Loi applicable

Art. 17. Loi Applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une stipulation spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 janvier 2003.

Souscription - Libération

Les 500 (cinq cents) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites de manière suivante:

TISHMAN SPEYER/TRAVELERS INTERNATIONAL REAL ESTATE VENTURE V, L.P., 298 parts sociales

TST INTERNATIONAL FUND V CV-II, GP, L.L.C., 33 parts sociales

STICHTING TST DUTCH FOUNDATION II, 32 parts sociales

TST NETHERLANDS V GP, L.L.C., 69 parts sociales

STICHTING TST NETHERLANDS-EUROPE INVESTMENTS V, 68 parts sociales

et été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Jerry I Speyer, President & Chief Executive Officer, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- Robert Speyer, Senior Managing Director & Assistant Secretary, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- Burton Lehman, Vice President & Secretary, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- Mark Kingston, Managing Director - European General Counsel, domicilié à at 21-24 Millbank, London, SW1P 4QP, United Kingdom,
- Michael Spies, Senior Managing Director - Head of Europe, domicilié à at 21-24 Millbank, London, SW1P 4QP, United Kingdom,
- Paul Galiano, Vice President & Treasurer, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- Gary Roth, Vice President & Assistant Treasurer, domicilié à 520 Madison Avenue New York, NY 10022, USA
- TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social à 33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Conformément à l'article 9 des statuts, la Société sera engagée vis-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants.

2) Le siège social de la Société est établi à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2003, vol. 17CS, fol. 52, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

J. Elvinger.

(051253.3/211/336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

EURONAV LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 51.212.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

tenu au siège social en date du 10 avril 2003

- L'Assemblée Générale Ordinaire résoud de donner décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice de leurs fonctions pendant l'exercice sous revue.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2003.

EURONAV LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051002.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

PROGIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.118.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 2003

En date du 1^{er} mars 2003, l'Assemblée Générale a décidé:

D'accepter la démission de Messieurs Jacques Mahaux, Norbert Schmitz et Hervé Roux à compter du 28 février 2003.

D'appeler Messieurs Jean-Jacques Bensoussan, Philippe Durand et Gilles Normand à la fonction d'administrateur pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 24 avril 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050995.3/1024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

THE FASTNET HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.676.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 février 2003

En date du 27 février 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

D'accepter la démission de Monsieur Alain De Frenne à la date du 31 juillet 2002.

D'accepter la démission de Messieurs Jacques Mahaux, Hervé Roux et Norbert Schmitz à la date du 27 février 2003.

D'appeler Messieurs Gilles Normand, Philippe Durand et Jean-Jacques Bensoussan à la fonction d'administrateur pour une période de six ans prenant fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2003, réf. LSO-AG07419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(050996.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

**WEIGAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. WEIGAND S.A.).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 67.288.

L'an deux mille trois, le onze août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de WEIGAND S.A., R. C. Luxembourg B 67.288, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 81 du 10 février 1999.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent cinquante (150) actions sans désignation de valeur nominale constituant l'intégralité du capital social de cent cinquante mille dollars US (USD 150.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transformation en société holding et modification de l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de produits et autres droits se rattachant à ces brevets et marques ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.»

2. Modification de la dénomination qui sera WEIGAND HOLDING S.A.

3. Mise en concordance des statuts.

4. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'objet social de la Société est changé de celui de société pleinement imposable en celui de société holding 1929.

En conséquence l'article 2 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de produits et autres droits se rattachant à ces brevets et marques ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.»

Deuxième résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de WEIGAND S.A. en WEIGAND HOLDING S.A.

En conséquence l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de WEIGAND HOLDING S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Schill, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, vol. 140S, fol. 18, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2003.

A. Schwachtgen.

(052081.3/230/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

**WEIGAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. WEIGAND S.A.).**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 67.288.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1020 du 11 août 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(052082.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2003.

HALIFAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 58.782.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(050997.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FRANSHIP OFFSHORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 20, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 80.140.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
tenue au siège social en date du 17 avril 2003*

- L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions pendant l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2003.

FRANSHIP OFFSHORE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02412. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051004.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BONDINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 53.986.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire, qui s'est tenue à Luxembourg, le mercredi 30 juillet 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et celui du Commissaire sont venus à échéance en date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Madame Donata Regis, dirigeant d'entreprises, demeurant à Dilsen (Belgique);

Administrateur et Présidente du Conseil d'Administration;

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur;

- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, la société DELOITTE & TOUCHE S.p.A., 1, Viale Papa Giovanni XXIII, 86 Bergamo, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2003.

BONDINVEST HOLDING S.A.

D. Murari / S. Vandt

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2003, réf. LSO-AG07824. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051040.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

PANEUROPEAN OIL AND INDUSTRIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 33.149.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03693, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051010.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BEAUMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 52.479.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051014.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

EUROPEENNE DE COURTAGE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 61.200.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051028.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ASTRAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.358.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2003 que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 8 avril 2002 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée prend acte et accepte la demande de Monsieur Pierre Bouchoms de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée et décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / R. Szymanski

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051044.3/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ANTIC FLOORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 87.099.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051033.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ATLANTIC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 88.990.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051034.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

LORBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5531 Remich, 16a, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 87.053.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051037.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

MEBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 72.629.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 4 août 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 6 mai 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée prend acte de et accepte la demande de Monsieur Pierre Bouchoms et Madame Rachel Szymanski, de ne pas renouveler leur mandat d'Administrateurs lors de la présente assemblée et décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur;
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

MEBA S.A.

S. Vandì / M. La Rocca

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02552. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051056.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FINEUROLUX INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 78.110.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 30 janvier 2003, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Maurizio Cottella (Annexe 1.) de sa fonction d'administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maurizio Cottella, démissionnaire. L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statutaire à tenir en 2003.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

FINEUROLUX INVESTMENT S.A.

P. Bouchoms / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02277. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051042.3/043/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ASTRAL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.358.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg, le 19 mai 2003 que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Sergio Vandì, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Sergio Vandì déclare accepter cette fonction.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / R. Szymanski

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2003, réf. LSO-AH01099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051048.3/043/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

LOCATRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Bâtiment C.L.B. Container Terminal.
R. C. Luxembourg B 59.239.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2003

Les associés de la société LOCATRANS, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, le 9 mai 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Madame Marie-Pierre Abisse, responsable transports, demeurant à F-57300 Ay-sur-Moselle, 31, rue de la Tournaille, est nommée gérante de la société.

- La nouvelle gérante déclare accepter son mandat.

- Monsieur André Heintz, gérant de société, demeurant à F-57000 Metz, 2, rue de la Haye, étant jusqu'à présent le gérant unique de la société, le nombre des gérants passe donc à présent à deux.

La société est valablement engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

Bettembourg, le 9 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06854. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051111.3/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ATIS REAL A.P.M. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 38.058.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 avril 2003

Présents:

- S.A. ATIS REAL HOLDING BELGIUM
- S.A. ATIS REAL A.P.M. BELGIUM
- S.A. ATIS REAL
- SAS ATIS REAL FINANCES
- SAS ATIS REAL AUGUSTE-THOUARD POLE GESTION
- Paul Hayen
- Herman Du Bois
- Philip Coates

Ordre du jour du conseil d'administration:

1. Démission d'un administrateur délégué.
2. Etablissement des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.
3. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.
4. Constatation du fait que l'actif net de la Société est négatif.
5. Délibération sur la continuation des activités de la Société.
6. Convocation de l'assemblée générale ordinaire et établissement de l'ordre du jour de cette assemblée.
7. Constatation de la renonciation par les administrateurs présents à la réunion du conseil d'administration aux formalités et délais de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

Résolutions

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, le conseil d'administration, à l'unanimité,

Prend acte de la démission de Monsieur Paul Hayen de son mandat d'administrateur-délégué, cette démission prenant effet le 30 avril 2003 à minuit.

Les actionnaires seront appelés à se prononcer, à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire, sur la décharge à donner à cet administrateur-délégué pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

Décide d'arrêter les comptes annuels de l'exercice social clôture le 31 décembre 2002, tels qu'ils ont été présentés au conseil, et de soumettre ceux-ci à l'assemblée ordinaire pour approbation. Un exemplaire de ces comptes annuels sera joint au procès-verbal de la présente réunion.

Décide d'approuver le rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002, tel qu'il a été présenté au conseil. Un exemplaire de ce rapport sera joint au procès-verbal de la présente réunion.

Prend acte du fait que, par suite de pertes, l'actif net de la société est négatif.

Décide de proposer aux actionnaires de ne pas dissoudre la société et de leur proposer de poursuivre les activités de la société.

Décide de convoquer l'assemblée ordinaire pour le 15 mai 2003, à 15h00, au siège social de la Société, étant toutefois entendu qu'au cas où certains rapports ou autres documents ne seraient pas disponibles en temps utile, l'assemblée générale ordinaire sera tenue dès que possible après la mise à disposition de ceux-ci.

L'ordre du jour de l'assemblée annuelle est établi comme suit:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.

2. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.

3. Affectation du résultat de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.

4. Constatation du fait que l'actif net de la Société est négatif.

5. Délibération sur la continuation des activités de la Société en dépit des pertes.

6. Démission d'un administrateur.

7. Nomination d'un nouveau commissaire.

8. Décharge aux administrateurs, aux administrateurs-délégués et au commissaire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.

Prend acte de ce que les administrateurs présents à la réunion du conseil d'administration reconnaissent avoir connaissance du fait que l'assemblée générale ordinaire se tiendra à la date et à l'heure ainsi qu'à l'adresse mentionnée ci-dessus et confirment par ailleurs qu'ils disposent de suffisamment de moyens d'être informés de la date exacte de l'assemblée générale ordinaire, au cas où celle-ci se tiendrait à une date ultérieure.

Prend acte, par conséquent, qu'en signant le présent procès-verbal, les administrateurs reconnaissent avoir été informés en temps utile de la tenue de l'assemblée générale ordinaire et de son ordre du jour, tel qu'il figure ci-dessus, ainsi que de la nature et du contenu des rapports et autres documents à soumettre à cette assemblée, dont ils ont pu ou pourront prendre connaissance.

Les administrateurs renoncent par ailleurs aux formalités et délais de convocation à ladite assemblée, ainsi qu'au droit de recevoir lesdits rapports et documents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

S.A. ATHIS REAL HOLDING / S.A. ATIS REAL A.P.M. BELGIUM / S.A. ATHIS REAL

Signature / Signature / Signature

Administrateur / Administrateur / Administrateur

SAS ATHIS REAL FINANCES / SAS ATHIS REAL AUGUSTE-THOUARD POLE GESTION / P. Hayen

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur / Administrateur

H. Du Bois / P. Coates

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04425. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051129.3/000/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ATIS REAL A.P.M. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 38.058.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Bruxelles le 15 mai 2003

Bureau de l'assemblée

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Philip Coates.

Le président désigne Monsieur Herman Du Bois comme secrétaire de l'assemblée.

Compte tenu du nombre restreint d'actionnaires présents ou représentés à l'assemblée, il n'est pas procédé à la désignation de scrutateurs.

Présences

Une liste des présences reprenant le nom et l'adresse ou le siège social de tous les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'assemblée, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun de ceux-ci, a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents, et par les membres du bureau.

L'original de cette liste des présences, ainsi que des procurations, sera annexé au présent procès-verbal et conservé dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

Le président prend acte du fait que tous les actionnaires et tous les administrateurs, ainsi que le commissaire, ont renoncé formalités et délais de convocation à l'assemblée générale, ainsi qu'au droit de recevoir les rapports et autres documents à soumettre à l'assemblée.

Il résulte de la liste des présences que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée détiennent la totalité des actions de la Société. Il ne doit donc pas être justifié de l'accomplissement des formalités de convocation des actionnaires et le bureau constate, en conséquence, que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Ordre du jour de l'assemblée:

Le président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.
4. Constatation du fait que l'actif net de la Société est négatif.
5. Délibération sur la continuation des activités de la Société en dépit des pertes.
6. Démission d'un administrateur.
7. Nomination d'un nouveau commissaire.
8. Décharge aux administrateurs, aux administrateurs-délégués et au commissaire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002.

Résolutions

Après avoir pris connaissance des rapports annoncés dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité

Décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2002, tels qu'établis par le conseil d'administration.

Décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante:

Résultat reportés au 31.12.2001:	+ 458.414,58 EUR
Affectation de la perte de l'exercice 2001:	33.958,53 EUR
	<hr/>
Résultats reportés au 31.12.2002:	+ 424.456,05 EUR
Perte de l'exercice 2002:	572.697,71 EUR
Perte à reporter en 2003:	- 148.241,66 EUR

Prend acte du fait que, par suite de pertes, l'actif net de la Société est négatif.

Décide, conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, de ne pas dissoudre la Société et confirme que celle-ci continuera ses activités en dépit des pertes.

Prend acte de la démission de Monsieur Paul Hayen en qualité d'administrateur et administrateur-délégué.

Les actionnaires seront appelés à se prononcer, à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire, sur la décharge à donner à cet administrateur pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

Décide de nommer en qualité de commissaire la société anonyme MAZARS, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, laquelle sera représentée pour l'exercice de son mandat par Monsieur Philippe Slendzak, réviseur d'entreprises.

Le mandat du commissaire expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2005.

Décide, par un vote spécial, de donner décharge aux administrateurs, aux administrateurs-délégués et au commissaire de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Il est précisé par ailleurs que cette décharge vise également Monsieur Eric De Prince, administrateur démissionnaire à la date du 23 janvier 2003.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée, lequel est signé par les membres du bureau, ainsi que par les actionnaires et les mandataires qui en expriment le désir.

P. Coates / H. Du Bois

Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04432. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Liste des présences de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Bruxelles le 15 mai 2003

Actionnaires:

Nom	Nombre d'actions	Signature du mandataire ou représentant
ATIS REAL HOLDING BELGIUM S.A., 480, avenue Louise, B-1050 Bruxelles.....	1.659	Signatures
ATHIS REAL A.P.M. BELGIUM S.A., 480, avenue Louise, B-1050 Bruxelles.....	1	Signature
Total.....	1.660	Sur 1.660 actions existantes

P. Coates / H. Du Bois

Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2003, réf. LSO-AH04426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051132.2//80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SOCOAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.883.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 23 décembre 2002, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 2 septembre 2002 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelle nomination, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le mandat des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / A. Belardi

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH01091. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051060.3/043/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

EAGLE 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 62.273.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 juillet 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 5 juin 2002 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée prend acte et accepte la demande de Madame Rachel Szymanski et de Monsieur Pierre Bouchoms de ne pas renouveler leur mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée et décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté
- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2003.

EAGLE 2000 S.A.

D. Murari / S. Vandì

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2003, réf. LSO-AH02135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051047.3/043/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ITALCOGIM FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 59.571.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 28 avril 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 7 avril 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Giandomenico Fabiani, Industriel, demeurant à Milan (Italie), Via Frua, N° 7;
- Monsieur Giordano Fabiani, Industriel, demeurant à Milan (Italie), Via dei Gracchi, N° 9;
- Monsieur Sergio Vandì, Employé Privé, demeurant à Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Alain Tircher, Licencié en Gestion, demeurant à Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt;
- Monsieur Martin Rutledge, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2003.

Le Conseil d'Administration

A. Tircher / S. Vandì / M. Rutledge

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2003, réf. LSO-AH01716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051051.3/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

NORTH EUROPEAN INVESTMENT PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiëncerie.
R. C. Luxembourg B 52.316.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051054.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

NORTH EUROPEAN INVESTMENT PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiëncerie.
R. C. Luxembourg B 52.316.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04369, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051049.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

NORTH EUROPEAN INVESTMENT PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiëncerie.
R. C. Luxembourg B 52.316.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2003.

Signature.

(051043.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

NORTH EUROPEAN INVESTMENT PROPERTIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faiëncerie.
R. C. Luxembourg B 52.316.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AH04365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051039.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

VALORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.804.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2003

Les actionnaires de la société VALORA S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social le 16 juin 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolutions suivante:

Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg est confirmé dans son poste d'administrateur-délégué de la société.

La société sera dorénavant engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué qui dispose dans tous les cas d'un droit de co-signature obligatoire.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051113.3/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

JACKSON HOLE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 72.258.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordinairement à Luxembourg, le mardi 1^{er} juillet 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur;
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051058.3/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

K4COM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.433.

Il résulte du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg, le 19 mai 2003 que le Conseil d'Administration a pris la résolution suivante:

Première et unique résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Sergio Vandì, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Sergio Vandì déclare accepter cette fonction.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / M. La Rocca

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01939. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051052.3/043/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

K4COM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.433.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 19 mai 2003, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et du Commissaire est venu à échéance à la date de ce jour. L'Assemblée prend acte et accepte les demandes de Madame Rachel Szymanski et de Monsieur Pierre Bouchoms de ne pas renouveler leur mandat d'Administrateur lors de la présente Assemblée. L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / M. La Rocca

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2003, réf. LSO-AH01941. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051055.3/043/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ALCAID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 69.880.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 11 avril 2003 que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer, pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté,

- Monsieur Massimo Firpo, administrateur de sociétés, demeurant à I-Turin,

- Monsieur Alessandro Firpo, administrateur de sociétés, demeurant à I-Turin.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2003.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / M. Firpo / A. Firpo

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2003, réf. LSO-AH02547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051059.3/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FRIDGE LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 25.564.075,- EUR.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 80.591.

L'assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 juillet 2003 a décidé d'accepter la démission de Monsieur Scott C. Marden de son poste de gérant de la société avec effet au 31 mars 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051088.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CENCAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 23.451.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 15 mai 2003

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de CENCAN S.A. (la «société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes les opérations effectuées à la date du 31 décembre 2002;
- de reconduire les mandats de Messieurs G.P.L. Kell, A.R. Attwood et P.W. Fearnhead, administrateurs, et le mandat de DELOITTE & TOUCHE, commissaire aux comptes, pour une période d'une année jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

CENCA S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051079.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

CENCAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 23.451.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2002

«Il en résulte que les démissions de Messieurs J.R. Darné and J.T. Wheeler sont acceptées avec regret et que Messieurs A.R. Attwood et P.W. Fearnhead sont nommés administrateurs de la société avec effet à ce jour.»

Pour extrait sincère et conforme

CENCA S.A.

Signature

Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2003, réf. LSO-AH03439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051081.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

SWISSLOG LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8254 Mamer, 10, rue du Millénaire.

H. R. Luxemburg B 76.830.

Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung vom 27. Mai 2003

Im Jahr 2003, den 27. Mai, sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft SWISSLOG LUXEMBOURG S.A. am Sitz der Gesellschaft in einer ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse getroffen:

- Dem Rücktritt des Verwaltungsratsmitglieds, Herrn Pekka Pylkäs, C.F.O., wohnhaft in CH-8006 Zürich, Hadlaubstrasse 106, wurde zugestimmt.

- Herrn Pylkäs wird völlige Entlastung erteilt.

- Herr Kurt Hitz, wohnhaft in CH-8006 Zürich, Kurvenstrasse 12, wird zum Verwaltungsratsmitglied zum Ersatz des Herrn Pylkäs ernannt.

- Das Mandat des neuen Verwaltungsratsmitglieds endet sofort nach der jährlichen Hauptversammlung des Jahres 2006.

- Infolgedessen wird der Verwaltungsrat der Gesellschaft wie folgt festgesetzt:

– Herr Philippe Op de Beeck, VP Health Care Europe, wohnhaft in CH-8800 Thalwil, Etzlibergstrasse 37;

– Herr Martin Urs Strobel, EVP Corporate Services, wohnhaft in CH-5707 Seengen AG, Roosweg 14;

– Herr Kurt Hitz, vorgenannt.

- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung des Jahres 2006.

Mamer, den 27. Mai 2003.

Unterschriften.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2003, réf. LSO-AG06848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(051112.3/503/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ISSELBA FINANZ INTERNATIONAL AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.394.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051093.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

ISSELBA FINANZ INTERNATIONAL AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.394.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 24 juillet 2003, a décidé:

1) de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003 et qui se tiendra en 2004:

- Monsieur Reinhold Jost, demeurant au 16, Grabenstrasse, CH-6300 Zug
- Monsieur Egon Hug, demeurant au 40, Langmoosstrasse, CH-8135 Langnau
- Monsieur Notker Kessler, demeurant Via al Chioso, CH-6900 Lugano
- Monsieur Alain Steichen, demeurant 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

2) de renouveler le mandat de commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003 et qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051090.3/581/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

BENID S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.771.

EXTRAIT

- Monsieur H.J.J. Moors, Madame A.H.P.M. Paulissen et la société anonyme PAN EUROPEAN VENTURES S.A. ont démissionné de leur fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- La société ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. a démissionné en tant que commissaire aux comptes avec effet immédiat.

- Le domicile a été dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 juillet 2003.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2003, réf. LSO-AH00259. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(051064.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

AMERICAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.147.

Monsieur Alfio Di Croce, né le 22 février 1951 à Vittorito (Italie), demeurant à Via Appia, 641, I-74100 Taranto, a été nommé au poste d'administrateur avec effet au 12 juin 2003. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2001 et qui se tiendra en 2003.

Le conseil d'administration autorise la nomination de Monsieur Alfio Di Croce en tant qu'administrateur-délégué de la société pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2003, réf. LSO-AH04120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051085.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FORUM A.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 14, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 41.566.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 août 2003.

C. Besch

Administrateur-délégué

(051108.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FORUM A.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 14, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 41.566.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 août 2003.

C. Besch

Administrateur-délégué

(051109.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FORUM A.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 14, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 41.566.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 août 2003.

C. Besch

Administrateur-délégué

(051110.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.

FORUM A.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 14, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 41.566.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale tenue extraordinairement en date du 31 décembre 2001 que le siège social de FORUM A.I. S.A. a été transféré de L-1510 Luxembourg, 8, avenue de la Faïencerie, à L-1247 Luxembourg, 14, rue de la Boucherie, avec effet au 1^{er} janvier 2002.

Luxembourg, le 30 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

C. Besch

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051104.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2003.
